



**DECISION MUNICIPALE N° 38 /DM/C/NLA/SG/2020**

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 001/AONO/C.NLA/CIPM/2020 DU 13 JANVIER 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN COMMUNAL A LA COMMUNE DE  
NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA  
(Maitre d'Ouvrage)**

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le Décret 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de NGOYLA ;  
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 ;  
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N° 204/AMINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu l'Arrêté N° 000047/AMINDDEVEL/ du 03 Mars 2020, constatant l'élection de Monsieur NKPWALLA Wilfried, Maire de la Commune de Ngoyla et ses Adjoints à l'issue du Scrutin municipal du 09 février 2020 ;  
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/C.NLA/CIPM/2020 du 13 Janvier 2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un magasin communal à la commune de Ngoyla, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est ;  
Vu le procès-verbal de la session du 13 février 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngoyla.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est déclaré Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/C.NLA/CIPM/2020 DU 13 JANVIER 2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un magasin communal à la commune de Ngoyla, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du lot	Adjudicataire	Montants TTC (En FCFA)	Délais d'exécution	Localités	Observations
Lot unique	GAANGE ELECTRONICS LTD Tél : 699 8071 92/ 670 94 29 27	9 000 000	Trois (03) mois	Ngoyla	

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Copie :**

- DDMINMAP/HN ;
- ARMP/EST ;
- PDT/CIPM-NLA ;
- Chrono/Archives.

Fait à Ngoyla, le 05 OCT 2020

**LE MAIRE,**

